

# Avis public d'élection

## et de vote par correspondance

Municipalité : VAL-DES-LACS

Date du scrutin : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Caroline Champoux, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

**1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :**

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

**2. Toute déclaration de candidature** doit être produite au bureau de la présidente (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

### Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

#### Horaire

Lundi au vendredi de 9h à 16h.

**Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.**

**3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.**

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h.**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **21 octobre 2025** à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

**4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le **21 octobre 2025**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 16 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Annie Lanctôt.
6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Francine Charland.
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection :**            **Caroline Champoux**

Adresse : 349 chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs

Téléphone : 819-326-5624 **poste 3611**

**Adjointe :**    **Francine Charland**

Adresse : 349 chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs

Téléphone : 819-326-5624 **poste 3600**

#### **Signature**

Lieu    Val-des-Lacs    Date :    3 septembre 2025

*Caroline Champoux*

Présidente d'élection